



LISTE DE CONTRÔLE DU DÉPÔT DE VOTRE DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Afin de compléter votre candidature, vous devez remplir les éléments et les étapes de cette liste de contrôle.

ÉLÉMENT	✓
Téléchargez et imprimez la trousse de candidature à https://mississaugavotes.ca/2026-municipal-election/for-candidates/ OU prenez rendez-vous par l'entremise du système de rendez-vous en ligne de la Ville de Mississauga pour venir chercher les formulaires vierges.	
Remplissez les documents suivants : <ul style="list-style-type: none">• Liste de contrôle du dépôt de votre déclaration de candidature• Formulaire de candidature• Formulaires d'appui – Il est recommandé d'obtenir plus de 25 appuis au cas où certains seraient jugés inadmissibles.• Déclaration du candidat• Consentement à divulguer les coordonnées du candidat• Règlement sur les pancartes – Reconnaissance des règles sur les pancartes électorales• Attestation principale du montant maximal des dépenses pour les élections municipales de 2026• Attestation du montant maximal des contributions à sa propre campagne• Confirmation du nom sur le bulletin de vote• Déclaration de la liste électorale des candidats• Renseignements sur le dépôt de l'état financier, avis de pénalités et limites de dépenses	
Après avoir rempli vos formulaires, prenez rendez-vous par l'entremise du système de rendez-vous en ligne de la Ville pour soumettre votre documentation. https://reservation.frontdesksuite.ca/mississauga/clksecrets/Home/	
Lors de votre rendez-vous, vous devez : <ul style="list-style-type: none">• Soumettre les formulaires remplis énumérés ci-dessus• Fournir votre pièce d'identité prouvant votre nom et votre adresse admissible. Si vous avez choisi pour le bulletin de vote un nom autre que le nom légal qui figure sur votre pièce d'identité, vous devez apporter une preuve que vous utilisez ce nom. La preuve peut inclure une carte professionnelle ou une facture• Soumettre les frais de dépôt. Seuls les paiements par carte de crédit ou carte de débit seront acceptés	
Une fois toutes ces formalités accomplies, un(e) fonctionnaire électoral(e) signera votre formulaire de candidature pour en confirmer la réception et vous pourrez commencer votre campagne. Vous ne pouvez pas faire campagne ni dépenser de l'argent pour votre campagne tant que vous n'avez pas obtenu une copie de votre déclaration de candidature signé par un(e) fonctionnaire électoral(e) et un reçu du paiement de vos frais de dépôt.	

Nom du (de la) candidat(e) (en caractères d'imprimerie)

Signature du (de la) candidat(e)

Date (J/M/AAAA)

Les renseignements personnels figurant sur ce formulaire sont recueillis en vertu de l'autorité de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, chap. 25, et de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, chap. 32. Ils seront utilisés dans le cadre des élections municipales 2026 de la Ville de Mississauga. Ce formulaire, y compris vos renseignements personnels, feront partie des archives publiques et, jusqu'à sa destruction, n'importe qui au bureau du secrétaire de la municipalité peut y accéder. Les questions concernant cette collecte devraient être adressées au (à la) fonctionnaire électoral(e) à election_office@mississauga.ca ou au 905 615-3389.